

COMMUNE DE VASSELAY
Procès-Verbal du Conseil Municipal
Séance du 19 juin 2024 à 17h00

L'an deux mille vingt-quatre, le 19 juin, à 17h00, le Conseil Municipal de la commune de VASSELAY, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, salle de réunion de la Mairie, sous la présidence de Jean-Luc LÉGER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Date de convocation : 15/06/2024

Nombre de conseillers présents : 5

Affichage convocation : 15/06/2024

Nombre de conseillers votants : 8

Présents : Jean-Luc LÉGER, Maire – Emilie BIGRAT, 1^{ère} adjointe – Cyril GRILO, 2^{ème} adjoint – Nadine EUDE-COULON – Gaëlle FAUCARD.

Absents excusés : Marie LOISY ayant donné pouvoir à Gaëlle FAUCARD – Tony DALLOIS ayant donné pouvoir à Emilie BIGRAT – Loïc NOBILET ayant donné pouvoir à Jean-Luc LÉGER

Absents : Séverine REY – Florence PETITJEAN, 3^{ème} adjointe – James PETITJEAN – David TAUBAN – Roselyne CRETIN

Cyril GRILO est nommé secrétaire de séance.

Le conseil municipal avait été régulièrement convoqué le 15 juin 2024, le quorum n'ayant pas été atteint, le conseil municipal a été de nouveau convoqué selon l'article L21321-1 du CGCT. Le conseil municipal délibère sans condition de quorum.

M. le Maire déclare la séance du conseil municipal du 19 juin 2024 ouverte.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation Procès-Verbal séance du 31 mai 2024
- 2) Demande de subvention au PETR, pour la construction d'une salle d'activités dans la nouvelle cantine
- 3) Questions diverses

1) Approbation Procès-Verbal séance du 31 mai 2024

M. le Maire soumet à l'approbation le procès-verbal du Conseil Municipal du 31 mai 2024.
Il est adopté à l'unanimité.

2) Renouvellement de la convention avec La Poste – Délibération n°2024 23

M. le Maire demande au conseil municipal l'autorisation de faire une demande de subvention, dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST), au PETR avec la Région, pour la construction d'une salle d'activités dans la nouvelle cantine.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal autorise M. le Maire à solliciter une subvention auprès du PETR et à signer tous documents afférents à ce dossier.

3) Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h20.

Le Maire,



Jean-Luc LÉGER



Le Secrétaire de séance,



Cyril GRILO